

**PROCÈS VEREBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 MARS 2025**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle Lucien-Vachon de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel Desrosiers | 4. Elizabeth Fee |
| 2. Carrol HALLER | 5. VACANT |
| 3. Danielle DUPRÉ | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT:

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse
AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY, directeur général et greffier-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 3 février 2025
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

5. Acceptation des comptes à payer
6. Rapports des salaires nets — 2025-02
7. Liste des immeubles en vente pour non-paiement de taxes

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE

8. Signature électronique du bail d'occupation du domaine hydrique de l'État (numéro 2024-204-1)
9. Dérogation mineure – 361, rue Hovey (Marge avant et marge latérale)
10. PIIA Insertion — 105-113, rue McKay (Changement de revêtement extérieur)
11. PIIA Supérieur — 215, rue Main (Revêtement de toiture et couleur des portes et moulures)
12. Nomination du président du CCUP

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

13. Aide financière – Club de golf de North Hatley

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. Entente avec la Croix-Rouge – Avis de contribution financière annuelle pour les sinistrés 2025-2026

VARIA

15. Période de questions portant sur les sujets locaux d'intérêt public
16. Levée de l'assemblée

2025-03-03.34

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec tel que présenté avec le retrait du point 9 (Dérogation mineure – 361, rue Hovey (Marge avant et marge latérale)).

2025-03-03.35

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCES DU 3 FÉVRIER 2025

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 soit adopté.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 MARS 2025**

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Heure avancée
- Patinoire fermée

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS		OBJETS
Michael GRAYSON 1085, Massawippi	Q	<p>Anglais :</p> <p>Aide financière au club de golf : les citoyens n'ont plus accès au club l'hiver, est-ce possible de leur demander un échange de service en retour de notre don ?</p> <p>Le logo est éclairé de façon trop claire à longueur d'année et toute la nuit.</p>
	R	<p>Anglais :</p> <p>Le don est pour un banc</p> <p>Nous avons essayé à plusieurs reprises d'avoir du ski de fonds sur le club mais c'est sans succès.</p> <p>Nous allons vérifier pour réduire l'éclairage du logo. Cependant, s'il est du côté du Canton, nous devons voir avec eux les possibilités.</p>

2025-03-03.36

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE les comptes à payer de la Municipalité ont été vérifiés par le conseil;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 3 mars 2025 par le Service de trésorerie, d'une somme de 333 567.03 \$

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2025-02

ÉLUS	8 257,00 \$
PERMANENTS	35 556,97 \$
SAISONNIERS	0,00 \$
TOTAL	43 813,97 \$

2025-03-03.37

LISTE DES IMMEUBLES EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE la date de la vente des immeubles pour non-paiement de taxes est fixée au jeudi 12 juin 2025;

ATTENDU QUE la liste des immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes doit être déposée, conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal;

ATTENDU QUE le conseil doit accepter le contenu de ladite liste;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 MARS 2025**

JE, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le conseil accepte la vente de chacun des immeubles énumérés ci-après, pour non-paiement de taxes pour les années 2022-2023-2024, en appliquant des taux d'intérêts de 12 % pour 2022 et 2023 et de 15 % pour l'année 2024 :

Matricule	Solde dû
8915-39-8156	22 592.10 \$ (taxes municipales seulement)
8915-16-7204	65 673.98 \$ (taxes municipales seulement)
8915-69-8069	17 956.29 \$ (taxes municipales seulement)

QUE le conseil mandate le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Tremblay ou le Directeur adjoint, Monsieur Bruno Bélisle, de représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes, à la MRC de Memphrémagog, jeudi le 12 juin 2025.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-03-03.38

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DU BAIL D'OCCUPATION DU DOMAINE HYDRIQUE DE L'ÉTAT (NUMÉRO 2024-204-1)

ATTENDU QUE la correspondance de la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation reçue le 29 janvier 2025 de la part du MELCCCFP concernant le renouvellement du bail hydrique pour les ouvrages se situant sur le lit du lac Massawippi au 2070 chemin du Lac;

ATTENDU QUE le renouvellement du bail 2024-204 se fait électroniquement;

ATTENDU QUE le conseil confirme que les lieux sont utilisés à des fins d'accès au public au plan d'eau;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

D'autoriser le directeur général, Monsieur Benoit Tremblay à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs au renouvellement du bail.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

DÉROGATION MINEURE – 361, RUE HOVEY (MARGE AVANT ET MARGE LATÉRALE)

POINT RETIRÉ

2025-03-03.39

PIIA INSERTION — 105-113, RUE MCKAY (CHANGEMENT DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR)

ATTENDU QUE lors de la séance du Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) du 25 février 2025, un projet visant le remplacement du revêtement extérieur de l'immeuble situé au 105-113, rue McKay a été présenté ;

ATTENDU QUE la demande prévoit le remplacement du revêtement en fibre de bois de couleur beige par un revêtement en bois d'ingénierie, avec un choix de deux couleurs, soit vert foncé « *Sauge du jardin* » ou gris pâle « *Gris carrière* » ;

ATTENDU QUE le CCUP a émis une recommandation favorable et unanime à l'égard du matériau choisi et des deux couleurs proposées ;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le remplacement du revêtement extérieur de l'immeuble situé au 105-113, rue McKay, conformément à la demande déposée et aux recommandations du CCUP, soit avec un revêtement en bois d'ingénierie, dans l'une des deux couleurs proposées : « *Sauge du jardin* » (vert foncé) ou « *Gris carrière* » (gris pâle).

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 MARS 2025**

2025-03-03.40

PIIA SUPÉRIEUR — 215, RUE MAIN (REVÊTEMENT DE TOITURE ET COULEUR DES PORTES ET MOULURES)

- ATTENDU QUE lors de la séance du Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) du 25 février 2025, un projet visant le remplacement du revêtement de toiture, la peinture des portes et moulures ainsi que l'ajout de volets aux fenêtres du 2^e étage de l'immeuble situé au 215, rue Main a été présenté ;
- ATTENDU QUE la demande prévoit le remplacement du revêtement de toiture en bardeau d'asphalte gris pâle par un bardeau d'asphalte de couleur gris ardoise ;
- ATTENDU QUE la porte principale sera repeinte en bleu pâle ;
- ATTENDU QUE des volets de couleur bleu pâle seront ajoutés aux fenêtres du 2^e étage ;
- ATTENDU QUE le CCUP a émis une recommandation favorable et unanime à l'égard de ce projet ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la demande de PIIA Supérieur pour le 215, rue Main soit acceptée, autorisant le remplacement du revêtement de toiture, la peinture de la porte principale ainsi que l'ajout de volets aux fenêtres du 2^e étage, le tout conformément à la demande déposée et aux recommandations du CCUP.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-03-03.41

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU CCUP

- ATTENDU les dispositions du Règlement 2024-752 – « Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine » ;
- ATTENDU QU' il soit requis de constituer un comité de démolition composé de deux membres du conseil municipal, dont un Président ;
- ATTENDU QUE les membres du CCUP recommande favorablement et unanimement la candidature de MICHEL DESROSIERS à titre de président du CCUP pour l'année 2025.

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

De nommer le conseiller Michel Desrosiers à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-03-03.42

DEMANDE DE DON – CLUB DE GOLF DE NORTH HATLEY

- ATTENDU QUE le Club de golf de North Hatley (Club) est une attraction recherchée dans la région;
- ATTENDU QUE le Club collabore avec la Municipalité lorsque nécessaire;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE le conseil octroie un montant de 500,00\$ à titre de don au Club de golf de North Hatley afin que celui-ci procède à l'achat d'un deuxième banc au trou numéro 9 dans le cadre de l'amélioration de leurs infrastructures.

Que la dépense soit imputée au poste comptable 02.110.00.610

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 MARS 2025**

2025-03-03.43

**ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE – AVIS DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
ANNUELLE POUR LES SINISTRÉS 2025-2026**

ATTENDU QUE la Société Canadienne de la Croix-Rouge est en mesure d'offrir des services aux citoyens lors de sinistres mineurs ou majeurs;

ATTENDU QU' une lettre d'entente pour la prestation de services aux sinistrés a été signée par la Municipalité du Village de North Hatley pour la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de deux ans à partir du 2 mars 2025.

ATTENDU QUE pour avoir recours aux services prévus à l'entente, la Municipalité doit verser un montant fixe de 225 \$ pour chacune des années de l'entente;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution;

D'autoriser la contribution financière de 225 \$ demandée pour les années couvertes par ladite entente.

Que la dépense soit imputée au poste comptable 02.230.00.670

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS, ADRESSE. ET VILLE.

INTERVENANTS	OBJETS
Alex SONEA 3005, Capelton	Q. On attend des infos de la MRC au printemps 2025 Est-ce que ça va aider au plan directeur?
	R. L'information va arriver en mars ou en avril. Cette information aura un impact certain sur le plan directeur
Anthony LEMIEUX	Q. Pourquoi on a retiré le point 9?
	R. Le conseil voulait revoir le dossier avant de l'adopter.
Claude GENDRON 340, Séguin	Q. 1. Il y a encore des problèmes à monter la rue Sherbrooke même avec des pneus neufs. Il ne faut pas mettre de sable sur la rue McKay et sur les côtes. Il faut mettre du sel parce que le sable engorge les pneus et les empêchent d'avoir de la traction. 2. Qu'est-ce qui se passe avec le Règlement sur les compteurs d'eau? 3. Comptes de taxes reçus à des dates différentes.
	R. 1. Hiver rigoureux cette année. Encore une fois, les travaux publics seront avisés d'effectuer une patrouille régulière pour s'assurer de l'état du chemin Sherbrooke. 2. Le sujet sera abordé à une prochaine rencontre 3. Le problème relève de Postes Canada, tous les comptes ont été postés au même moment.
Nathalie MEUNIER	Q. La rue Massawippi est très problématique.
	R. Rue en pente et nous sommes conscients que ce n'est pas une rue facile l'hiver.

PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 MARS 2025

2025-03-03.44

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 H 41, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités,

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER